

# Pêche sportive au Québec

## Périodes, limites et exceptions

(Du 1er avril 2025 au 31 mars 2026)

• Vous devez également consulter la section « Actualités » pour vérifier si des modifications réglementaires apportées en cours de saison touchent votre plan d'eau.

• IMPORTANT: les limites de prises et les périodes qui s'appliquent dans les territoires fauniques structurés peuvent différer de celles mentionnées ici. Dans ces cas, vous serez informés sur place.

## Périodes, limites et exceptions de la zone

### Zone 12

Période	Espèce	Limite de prise	Note	Engin de pêche
1er avril 2025 au 15 avril 2025	Achigans	6 en tout		
	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
1er avril 2025 au 31 mars 2026	Bar Rayé	<b>Pêche interdite</b>		
	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout dont un maximum de 2 ombles chevaliers		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 31 mars 2026	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 mars 2026	Achigans	6 en tout		

## Plans d'eau – Exceptions réglementaires

### Lac à la Truite - (46°14'33" N., 76°55'28" O.)(Municipalité de Lac-Nilgaut)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

### Lac Antoine - (46°21'58" N., 76°58'51" O.)(Municipalité de Lac-Nilgaut)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

### Lac Baptiste - (46°23'15" N., 77°08'12" O.)(Municipalité de Lac-Nilgaut)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		

15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
----------------------------------	--------------------------------	-----------	--	----------------------------

### Lac Branssat - (46°25'14" N., 77°02'24" O.)(Municipalité de Lac-Nilgaut)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

### Lac Bresse - (46°30'51" N., 77°14'46" O.)(Municipalité de Lac-Nilgaut)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

### Lac Bruce - (46°43'41" N., 77°19'20" O.)(Municipalité de Lac-Nilgaut)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

### Lac Brûlé - (46°56'38" N., 77°11'51" O.)(Municipalité de Lac-Nilgaut)

16 avril 2025 au 30	Éperlan Arc-en-ciel	120		
---------------------	---------------------	-----	--	--

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

### Lac Chavannes - (46°51'30" N., 77°08'52" O.)(Municipalité de Lac-Nilgaut)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 30	Brochets	6 en tout		

16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

### Lac Croucher - (46°57'05" N., 77°30'47" O.)(Municipalité de Lac-Nilgaut)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

### Lac de Coste - (46°31'46" N., 77°17'25" O.)(Municipalité de Lac-Nilgaut)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

### Lac Duval - (46°18'32" N., 76°54'43" O.)(Municipalité de Lac-Nilgaut)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 30	Brochets	6 en tout		

16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

### Lac Gerland - (46°27'52" N., 77°04'00" O.)(Municipalité de Lac-Nilgaut)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

### Lac Ingley - (46°36'59" N., 77°45'02" O.)(Municipalité de Lac-Nilgaut)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

### Lac Lynch - (46°24'24" N., 77°05'25" O.)(Municipalité de Lac-Nilgaut)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		

16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

### Lac Maniluve - (46°49'20" N., 77°08'04" O.)(Municipalité de Lac-Nilgaut)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

### Lac Nagard - (46°21'35" N., 77°08'27" O.)(Municipalité de Lac-Nilgaut)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

### Lac Nougou - (46°41'58" N., 77°29'56" O.)(Municipalité de Lac-Nilgaut)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		

16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

### Lac Sudrie - (46°32'29" N., 77°17'05" O.)(Municipalité de Lac-Nilgaut)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

### Lac Vaucour - (46°40'50" N., 77°35'26" O.)(Municipalité de Lac-Nilgaut)

16 avril 2025 au 30 novembre 2025	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Marigane Noire	30		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

25 avril 2025 au 14 septembre 2025	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Ouananiche	3		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Truite Arc-En-Ciel	aucune limite		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
16 mai 2025 au 30 novembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 31 octobre 2025	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement
15 juin 2025 au 30 novembre 2025	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	1 en tout		Pêche à la ligne seulement

### Réserve Faunique La Vérendrye

16 mai 2025 au 7 septembre 2025	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	mêmes que la zone		
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout		Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	même que la zone		
15 juin 2025 au 7 septembre 2025	Achigans	6 en tout		
	Esturgeons	1 en tout		Pêche à la ligne seulement